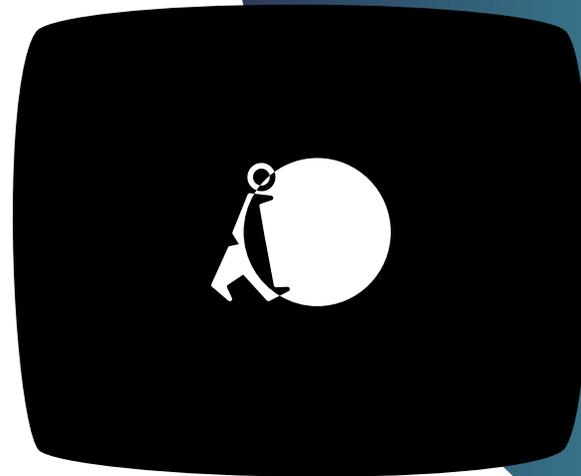


Faire le bon pas  
**vers le télétravail**

Une offre d'accompagnement  
pour la mise en œuvre du télétravail

COHDA

SPHERHE  
Résolument Humain



**COHDA & SPHERHE**  
associent leurs expertises  
pour vous fournir méthodes et ressources,  
et vous permettre d'instaurer sereinement  
le télétravail au sein de votre organisation.

COHDA



**Institut d'études quantitatives indépendant** basé au Bouscat (Bordeaux), **COHDA** propose **une gamme complète de solutions d'études et d'enquêtes** en BtoB et BtoC par le recours au(x) mode(s) de collecte le(s) plus adapté(s) (téléphone, mail, sms, SVI, Face-à-face, courrier...) pour le compte d'entreprises et institutions publiques, parmi lesquelles des **enquêtes collaborateurs**.

En l'espace de 9 ans, **COHDA** a su s'imposer en jouant sur sa singularité : **des approches sur-mesure et complètement intégrées** (de la conception des outils d'évaluation à la collecte et au traitement des données), **l'agilité de son organisation** à taille humaine, **la production «made in France»** de l'intégralité de ses enquêtes depuis sa plateforme bordelaise.

**Institut généraliste**, nous intervenons au profit de nombreux secteurs d'activité, aux caractéristiques et aux enjeux parfois très éloignés : banque/assurance, formation/insertion professionnelle, industrie, telecom/numérique, énergie, environnement et développement durable, bâtiment, urbanisme, universités et laboratoires de recherche, associations...

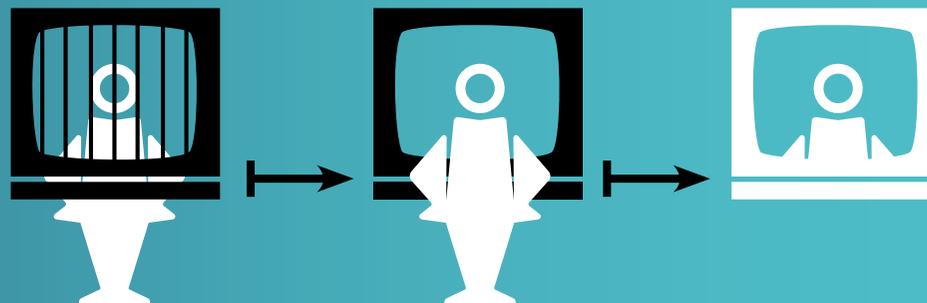
Société de conseil et de formation basée à bordeaux, **SPHERHE** accompagne votre organisation (entreprise, association, structure publique) dans la prise en compte de la dimension humaine de son fonctionnement. **L'alliance de compétences** pluridisciplinaires et d'expériences complémentaires proposées par **SPHERHE** nous permet d'approcher vos besoins de manière globale.

Notre cabinet intervient dans une **logique symétrique** qui prend en compte simultanément vos enjeux de performance (liés notamment à la qualité du service rendu à vos clients/usa-gers) et les attentes et besoins de vos collaborateurs (conditions d'emploi et de travail). Nous déclinons nos interventions dans le cadre d'accompagnements individuels et collectifs sur des champs qui recoupent la santé et la qualité de vie au travail, l'organisation et ses transformations, la gestion des compétences et les pratiques RH.

**SPHERHE** cultive **la proximité** avec ses clients et ses partenaires dans un cadre co-construit avec des interlocuteurs stables et clairement identifiés tout au long du processus d'accompagnement.

WWW.COHDA.FR

WWW.SPHERHE.FR



## ● Passer d'une approche subie à des formes organisées et concertées

- Envisager et inscrire le télétravail dans la perspective des objectifs de l'entreprise,
- Sécuriser le dispositif, donner un cadre formel et juridique solide aux nouvelles formes de travail.
- Définir et accompagner un plan d'action approprié à l'organisation en fonction de sa maturité vis à vis du télétravail.
- Maintenir la performance de l'entreprise, puis mettre à profit ce cadre et ces nouvelles opportunités pour dégager des marges sur les plans de la sécurité, de la qualité et de la productivité.

## ● Faire du télétravail un levier de modernisation et de flexibilité

- Obtenir l'adéquation optimale entre vie privée et vie professionnelle, avec à la clé les bénéfices d'un confort et de rythmes à la fois désirés et adaptés aux travaux du collectif et à la spécificité des tâches.
- Gagner la confiance au sein des équipes et valoriser la démarche, notamment du fait d'une reconnaissance des responsabilités et de l'autonomie de chacun.

## ● Assurer la continuité de l'activité de votre entreprise face au contexte sanitaire

- organiser et adapter le télétravail aux différents protocoles, en tenant compte de la nature des postes, des aptitudes et des contraintes matérielles et humaines du personnel et des partenaires.

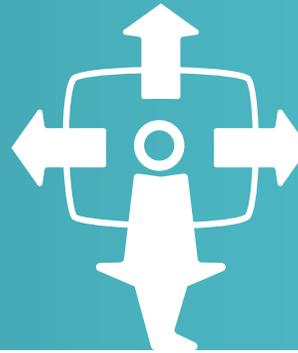
## des problématiques aux solutions sur mesure

### Les objectifs de notre accompagnement :

#### Votre situation actuelle :

- Vous avez mis en place le télétravail, récemment (à l'occasion du confinement) ou de façon plus ancienne, et vous souhaitez en faire un bilan et envisager des évolutions de son organisation.
- Vous souhaitez organiser le télétravail de façon durable, structurer et sécuriser sa pratique dans l'entreprise.
- Vous souhaitez étudier les possibilités de passage de tout ou partie de votre activité en télétravail, en lien avec la situation sanitaire.

- **Évaluer** les effets du télétravail sur votre fonctionnement (enjeux de performance), votre climat social (collaborations, dialogue social) et vos collaborateurs (charge de travail, conciliation vie privée/vie professionnelle...).
- **Prévenir les risques** liés au télétravail, au niveau du fonctionnement (perte de qualité, coûts, retards...), des relations sociales (manque de coordination, tensions, revendications...) et du vécu des salariés (isolement, surcharge de travail...).
- **Faire du télétravail un levier** d'attractivité et de fidélisation, de performance, d'agilité face aux évolutions du contexte sanitaire, de qualité de vie au travail.
- **Formaliser un terrain d'entente** satisfaisant pour les différentes parties : en phase avec la stratégie de l'entreprise et les attentes des collaborateurs.



## Phase 1 : situer votre entreprise par rapport au télétravail

- Objectifs :

- > Repartir de vos expériences et du contexte de mise en œuvre du télétravail dans votre entreprise.
- > Identifier les points de vue des différents acteurs, en particulier les points de convergence et de divergence.
- > Faire le lien avec votre stratégie et votre projet d'entreprise.

- Méthode :

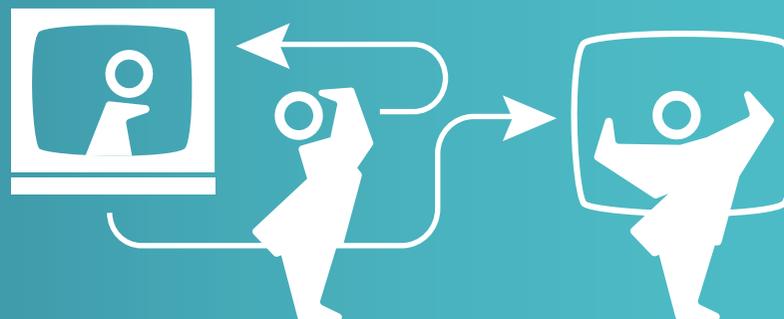
- > Envoi d'un support d'auto-positionnement
- > Entretiens avec les acteurs clés : dirigeant, managers des activités concernées, représentants du personnel

- Résultats :

**Identification des enjeux prioritaires** (clarification de la demande et des besoins)

**Premiers éléments de diagnostic**

**Structuration de la démarche** (objectifs, étapes de mise en œuvre, acteurs associés...)



## Phase 2 : évaluer et anticiper l'impact du télétravail sur l'entreprise et vos collaborateurs

- Objectifs :
  - > Recueillir le vécu et les attentes des collaborateurs.
  - > Objectiver les effets du télétravail sur le fonctionnement de l'entreprise.
  - > Se projeter sur les risques et opportunités liés au télétravail.
- Méthode :
  - > Mise en place d'un recueil de données adapté aux besoins identifiés lors de la phase 1 : diagnostic flash ou approfondi, approche quantitative et qualitative
  - > Enquête collaborateurs à l'aide d'un questionnaire en ligne
  - > Entretiens qualitatifs complémentaires (individuels ou collectifs)
- Résultats :
  - Cartographie des attentes, des risques et opportunités.**
  - Identification des besoins pour la suite de la démarche :**  
outils à mettre en place, accord à formaliser, cadre de fonctionnement...



## Phase 3 : Mettre en œuvre et ajuster votre dispositif de télétravail

- Objectifs :

- > Expérimenter un cadre d'organisation du télétravail
- > Sécuriser le déploiement du télétravail (sur les plans juridique, technique, organisationnel, financier)
- > Suivre de façon régulière les effets du télétravail
- > Ajuster le cadre de fonctionnement du télétravail

- Méthode :

- > Mise en place d'une phase de test sur une durée déterminée.
- > Formalisation des « règles du jeu » : périmètre, conditions, cadre de fonctionnement, management.
- > Définition des critères d'éligibilité des salariés (métier, ancienneté, autonomie, configuration domicile...).
- > Elaboration des modalités de suivi du télétravail : indicateurs, outils de veille, fréquence...

- Résultats :

**Signature d'un accord ou d'une charte**

**Signature d'avenants au contrat de travail**

**Adaptation des documents réglementaires** (Règlement Intérieur, Document Unique...)

**Plan de communication interne**, intégrant des supports adaptés et appropriés par tous

**Outil de veille** (baromètre collaborateurs, indicateurs...)



## Accompagnement à la mobilisation des aides financières

- En fonction de votre secteur d'activité, de votre implantation géographique et de votre projet, nous pourrons vous orienter vers différents dispositifs et aides publics, susceptibles de financer tout ou partie de notre accompagnement et de la mise en œuvre du télétravail dans votre entreprise.

Parmi ces dispositifs nous pouvons citer les aides de la Direccte (appui-conseil RH), de la Carsat, de l'Agefiph...

## Le télétravail, mais en mieux.

Engagez le processus !



### Prendre contact :

Séverine Goasguen — COHDA.  
s.goasguen@cohda.fr | T. 06 74 95 82 52

Jean-Paul Bergouignan — SPHERHE  
jpbergouignan@spherhe.fr | T. 06 58 19 28 00

